



## Dépôt de plainte accusations mensongères enfants

-----  
Par Basilissa

Bonjour,

Je sors du commissariat où je viens d'apprendre qu'une vieille dame avec laquelle nous sommes en conflit mon mari et moi a accusé nos enfants de l'avoir "frappée" et "poursuivie" hier soir et soit disant qu'elle est en état de choc !!!!

Deux autres personnes de sa famille disent avoir été témoins !!!!

Si elle avait été seule, j'aurais pensé qu'elle délirait, mais il y a les deux autres. Ils ont clairement accusé nos cinq enfants, en les nommant par leurs prénoms : les deux que mon mari a eu de son premier lit, et nos trois à nous.

Cette personne et les deux "témoins" sont amis avec l'ancienne femme de mon mari. Ils sont en conflit pour la garde des enfants. Ces personnes se livrent depuis des mois à du harcèlement et des mensonges, mais c'est la première fois qu'ils inventent une chose aussi délirante.

Vu la gravité des accusations, je ne veux pas laisser passer ça. Ces mensonges sont honteux !!!!!

Vaut-il mieux déposer plainte tout de suite ou attendre le classement sans suite ?

Que pouvons nous faire pour empêcher que ça se reproduise et que ces gens ne s'attaquent plus à nos enfants ?

-----  
Par kang74

Bonjour

Il vaut mieux attendre le classement sans suite car pour le moment, ce mensonge n'en est pas un .

Mais je ne comprends pourquoi les amis de la mère voudrait que ses enfants soient condamnés ??

La mère voudrait voir ses enfants en centre éducatif fermé ou condamnés ??

Voir avec un avocat pour le reste : vous pouvez déjà avoir une consultation gratuite auprès de la maison de la justice et du droit .

Attention, vous n'êtes que la représentante légale de VOS enfants : ne pas mettre tout le monde dans le même panier .

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Qu'est-ce qui vous fait croire que ces accusations sont infondées ? Il y a deux témoins, je sais que c'est dur à admettre, mais avez-vous envisagé que les enfants aient fait quelque chose ?

Il y a eu un constat médical ?

Les enfants sont tous mineurs ?

Oui, il vaut mieux attendre le classement sans suite.

En tout cas il faut voir un avocat d'urgence, c'est grave. Il y a quand même deux témoins.

-----

Par StephaneB

Bonjour

2 témoins mais qui se connaissent et ont des liens entre eux. On repassera questions impartialité, objectivité et neutralité.

Contactez votre protection juridique qui vous aidera.

-----  
Par Basilissa

Bonsoir,

Je vous remercie pour les réponses. Je me rend compte que j'ai oublié des informations importantes, j'ai écrit ça quand j'étais sous l'emprise de l'émotion.

J'ai toujours du mal à comprendre ce qui se passe.

Kang, je ne sais pas pourquoi ces personnes ont fait ça. C'est idiot, je ne sais pas si la mère a été prévenue, c'est vraiment délirant. C'est tellement absurde que le gendarme qui m'a interrogée m'a menacée d'une garde-à-vue au début si je continuais à me moquer de lui. Je vais exposer la situation plus en détail.

J'ai été appelée ce matin par la gendarmerie, ils voulaient nous parler à mon mari et moi et voir les enfants. Un peu étonnée, j'ai dit que je pouvais venir tout de suite, mais que mon mari n'était pas là. J'y suis allée avec mes trois à moi.

La mère des deux aînés est une personne problématique, les enfants sont suivis par les services sociaux. On venait de terminer avec une nouvelle enquête sociale, avec des rapports contradictoires. Jusque-là le juge a préféré laisser les enfants avec leur mère, qui ne travaille pas et donc officiellement plus de temps pour s'en occuper.

On m'a trouvé aussi trop "maternelle" avec les enfants, il paraît que ça nuit à la qualité du lien avec leur mère. Elle a un problème d'alcool, plusieurs condamnations pour ivresse au volant, mais rien qui a inquiété le juge. Pour être honnête mon mari est peu disponible à cause de son travail.

Sauf que le mois dernier elle a eu un grave accident avec les enfants dans la voiture, permis suspendu, pas d'assurance, alcoolisée, droguée. Malheureusement ce sont les enfants qui ont pris, elle se porte très bien.

Elle vit dans un taudis sans ascenseur, donc une fois sortie de l'hôpital elle a été très contente de nous confier sa fille (pour une fois), qui est soignée à notre domicile. Elle a 13 ans. Un bras cassé, plusieurs fractures aux jambes, côtes fêlées, elle commence à peine à pouvoir se déplacer en fauteuil.

Le fils de 11 ans est encore à l'hôpital, vertèbres cassées, une vingtaine de fractures, foie et un poumon perforé, il est nourri par sonde.

Voilà pour les deux premiers "gangsters".

Pour les trois miens, il y a : ma "grande" de trois ans, qui je l'avoue sait courir et peut sans doute frapper quelqu'un. Mais enfin je ne la laisse pas courir les rues seule le soir. !

Enfin mes jumeaux de deux mois, qui cachent bien leur jeu parce que pour le moment ils font semblant de ne pas savoir ramper. Ce sont mes bébés, ils sont extraordinaires, mais de là être capable d'attaquer une vieille dame !!!!

Je ne sais pas comment je peux me retrouver convoquée parce que mes enfants de trois ans et deux mois auraient agressé quelqu'un. A la rigueur ma grande pourrait frapper ou mordre un enfant à la maternelle ou un adulte, mais deux bébés ???

J'aurais pensé que la gendarmerie aurait vérifié les âges avant de nous convoquer, j'en sais rien. A la gendarmerie, une fois qu'on s'est expliqué ils m'ont dit qu'ils allaient lancer des poursuites contre ces trois personnes. En tout cas je ne crois pas que les enfants risquent d'être placés en centre éducatif Kang. Enfin en tout cas pas celui qui est à l'hôpital ni mes bébés.

La "victime" connaît très bien l'âge de mes enfants. Comment trois personnes peuvent accuser des bébés de violence sur un adulte ? Ils ne sont quand même pas tous fous !!!!!

Je vais contacter un avocat. Je n'avais pas pensé à la protection juridique, vous croyez qu'elle peut couvrir ça ?

-----  
Par CToad

Bonjour

Pardon Basilissa mais votre histoire est juste hilarante quand on lit votre dernier poste.

Laissez tomber. Les gendarmes vont gérer de leur côté et du votre vous ne pourrez pas faire le lien entre ces personnes et l'ex de votre mari. Ils sont juste ridicules, ne vous rongez pas avec cela et prenez soin de votre petite famille.

Si ces personnes vous ennuient encore vous pourrez toujours rappeler cette mémorable histoire aux gendarmes

Prenez soin de vous

Cordialement  
CToad